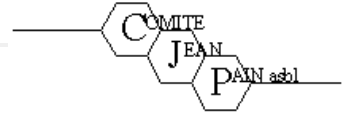


La formation de guide composteur



Démarrer un compost n'est pas toujours évident. Vers qui se tourner pour trouver des solutions à ses petits problèmes de mise en route ? Le guide composteur, bien sûr ! A l'image d'un voisin de confiance, le guide composteur peut facilement convaincre le citoyen de l'utilité du compostage, l'aider de façon concrète et le soutenir dans ses efforts.

La formation de guide composteur est entièrement gratuite !

C'est l'asbl « Comité Jean Pain » forte d'une expérience de plus de vingt ans dans le domaine qui a été mandatée pour assurer cette formation. Les différentes sessions se dérouleront dans votre région, en toute convivialité, et vous permettront de découvrir toutes les techniques du compostage de vos déchets de cuisine et du jardin.

De quelles tâches les guides composteurs vont-ils s'occuper ?

Le bénévole, futur guide composteur recevra gratuitement une formation sur les aspects théoriques et pratiques du compostage. Une vaste documentation sera remise à sa disposition en permanence et son action sera guidée et encadrée par IPALLE.

Grâce à la formation offerte, le guide composteur acquerra les techniques de compostage, bien sûr, mais aussi la méthode pour transmettre son savoir et son expérience.

En contrepartie, le guide composteur, une fois « diplômé » s'engagera à mettre à disposition quelques heures de son temps libre pour assurer la diffusion du message « compostage à domicile » auprès de la population locale (permanences sur sites de démonstration, lors de foires et d'événements divers, sensibilisation des enfants, guidance à domicile chez les particuliers,...). L'objectif poursuivi est de pouvoir compter sur un guide composteur dans chaque « quartier » de la commune, de façon à assurer un service de proximité.

Organisation de la formation



La formation est constituée de 8 modules de 3 heures répartis sur environ deux mois. Outre un enseignement théorique, la mise en place d'un site de démonstration et/ou de compostage de quartier est prévue ainsi que des visites, notamment au centre de démonstration de Londerzeel. Une séance spéciale sur les techniques de communication et de présentation est incluse.

Un classeur est remis à chaque participant avec le contenu du cours et toutes les informations utiles, dépliants, brochures, politique régionale, et communale en matière de déchets, etc.

A la fin de la formation, un certificat d'aptitude sera remis à chaque guide composteur, qui peut alors démarrer son action sur le terrain.

Vous souhaitez plus de renseignements ?

N'hésitez pas à nous contacter via le mail : compost@ipalle.be ou par téléphone au 069/84.59.88.